

Une nouvelle carte des sols de France accessible à tous

La carte des sols métropolitains coordonnée par INRAE est désormais accessible à tous sur le Géoportail opéré par l'IGN. Pour mieux répondre aux demandes des pouvoirs publics et de la société, cette carte des sols permet au plus grand nombre, au-delà des acteurs professionnels du monde agricole, d'avoir accès à une information claire et détaillée sur les sols et leurs potentiels usages, afin de mieux les valoriser. Fruit d'une consolidation de 60 ans de travaux d'inventaire et de recherche menée par le Groupement d'intérêt scientifique Sol et plus récemment par le Réseau Mixte et Technologique Sols et Territoires), la carte des sols représente l'information pédologique cartographique la plus précise actuellement disponible sur la quasi-totalité du territoire de France métropolitaine. Elle a vocation à être progressivement enrichie, notamment par la représentation des sols ultramarins.

Le sol joue un rôle essentiel dans le fonctionnement et la structure des écosystèmes terrestres. Le sol représente une zone d'échanges entre les différentes composantes du globe : l'hydrosphère, la lithosphère, la biosphère et l'atmosphère. Il stocke et fournit des nutriments et de l'eau pour les plantes et autres organismes vivants. Le sol remplit également des fonctions essentielles de filtration et d'épuration qui impactent la qualité de l'eau et de l'air, est le support de la croissance des plantes et des activités humaines, permet de fournir des produits indispensables à l'être humain (production agricole et forestière) et contribue à la spécificité des terroirs. Dans un contexte où la pression et les menaces sur les sols sont de plus en plus importantes, donner accès à la connaissance de la diversité des sols et éveiller l'intérêt du public à la nécessité de gérer durablement les sols est crucial.

Pour améliorer la diffusion de l'information produite sur la diversité des sols et leur cartographie, le groupement d'intérêt scientifique Sol, dont la mission est de coordonner des programmes d'inventaire et de surveillance des sols, et le réseau mixte technologique Sols et territoires, dont la mission est d'accroître et de valoriser la connaissance des sols pour le développement durable des territoires ruraux, ont uni leurs efforts pour traiter, mettre en forme les données et produire une carte des grands types de sols désormais accessible sur le Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/>) opéré par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cette carte permet ainsi d'identifier rapidement les grands types de sols et leurs caractéristiques. Elle a vocation à être progressivement enrichie, notamment par la représentation des sols ultramarins coordonnée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Grâce à son audience et à sa forte visibilité, 1,5 million de visiteurs uniques par mois, le Géoportail permet d'élargir le cercle des utilisateurs, en touchant un public plus large (aménageur, gestionnaires forestiers, bureaux d'étude) et ainsi d'améliorer leur valorisation, en développant de nouveaux usages et actions de sensibilisation.

Une carte pour qui et quels usages ?

Utilisateurs de la donnée : les agriculteurs, agronomes, gestionnaires forestiers, pédologues, enseignants, bureaux d'études en environnement, communautés de communes, mais aussi les curieux qui ne connaissent pas forcément la pédologie.

Usages de la donnée : obtenir une information sur les principaux sols et leur distribution géographique (connaître et préserver les potentialités agronomiques, raisonner l'urbanisation, gérer durablement les milieux ...), sur un territoire et les indications pour obtenir des données plus complètes auprès des gestionnaires des bases de données, enseignement, diagnostics agronomiques et/ou environnementaux, aménagement du territoire, gestion forestière, agricole, etc.

Petit historique de la cartographie des sols : en 1960 la cartographie des sols débutait. En 1993, le programme IGCS (Inventaire Gestion et Conservation des Sols), était lancé avec l'ambition d'identifier, de cartographier les sols du territoire national avec une priorité à l'échelle du 1:250 000 et d'engager la réalisation de Référentiels Régionaux Pédologiques. Financé pour partie par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et coordonné par l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), ce programme a été mis en œuvre par un ensemble de partenaires locaux.

L'espace dédié aux sols sur Géoportail en chiffres

171 424 polygones regroupés sous la dénomination de 7 328 Unités Cartographiques de Sol
14 866 Unités Typologiques de Sol
33 grands types de sols rencontrés sur la carte.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-des-sols>

Le Groupement d'intérêt scientifique Sol (Gis Sol)

Ce groupement a été créé en 2001 pour constituer et gérer un système d'information sur les sols de France et répondre aux demandes des pouvoirs publics et de la société au niveau local et national.

Le Gis Sol conçoit, oriente et coordonne l'inventaire géographique des sols, l'identification et l'évolution de leurs propriétés, et gère le système d'information sur les sols. Le Gis Sol assure également la valorisation des données sur les sols de France, en cohérence avec les programmes européens. Les membres du Gis Sol sont le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB). www.gissol.fr

Le Réseau Mixte et Technologique « Sols et Territoires »

Ce réseau a été labellisé par le Ministère en charge de l'Agriculture fin 2010, et il vient d'être relabellisé en 2020. Il a pour objet d'accroître et de valoriser la connaissance des sols pour le développement durable des territoires. Le RMT a pour objectif de donner accès à la connaissance des sols dans les territoires et de mieux faire prendre en compte les sols dans différentes politiques, projets et programmes d'action agricoles, environnementaux et ruraux. Il a donc pour vocation de favoriser la prise en compte des sols dans diverses thématiques, en privilégiant l'approche cartographique et territoriale. Ce réseau associe une trentaine de partenaires de la recherche, du développement et de la formation. <https://sols-et-territoires.org/>

Contacts scientifiques :

Bertrand Laroche et Antonio Bispo - INRAE InfoSol, GIS Sol
Joëlle Sauter - Chambre régionale d'agriculture Grand-Est, RMT Sols et territoires

Contacts presse :

Service de presse INRAE : presse@inrae.fr - 01 42 75 91 86

Service de presse IGN : sophie.couturier@ign.fr - presse@ign.fr - 01 43 98 83 05

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et se classe 11ème mondial en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

L'IGN, l'Institut national de l'information géographique et forestière, est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce aux laboratoires de recherche dans lesquels s'investit l'Institut, l'UMR LaSTIG (Laboratoire en sciences et technologies de l'information géographique), l'UMR IPGP (l'Institut de Physique du Globe de Paris) et le Lif (Laboratoire d'inventaire forestier), l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier.

L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique. L'ENSG a rejoint l'Université Gustave Eiffel officiellement lancée en janvier 2020.